

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 juillet 2018

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FILIERE BOIS

Bilan de la saison de chauffe 2017-2018

Les 5 et 6 juillet derniers, deux réunions de bilans de saison de chauffe ont été organisées par les Communes forestières dans le cadre de l'animation de la Mission régionale bois énergie, dans les départements des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse. Réunissant une quinzaine d'acteurs de la filière bois énergie (maîtres d'ouvrages de chaufferies, fournisseurs, installateurs, entreprises de maintenances, etc...), elles ont permis de faire le bilan de la filière bois énergie lors de la dernière saison de chauffe et à identifier les freins et les besoins pour l'avenir.



312

chaufferies
collectives au bois
décheté

Depuis 2003, les Communes forestières suscitent et accompagnent le développement de la filière bois énergie dans le cadre de la Mission Régionale Bois Énergie, animée en partenariat avec la Région, l'Ademe et la Direction régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt. Dans ce cadre, elles suivent le fonctionnement des chaufferies bois en réalisant chaque année des bilans de saison de chauffe et en organisant une réunion pour tous les acteurs concernés, des maîtres d'ouvrage aux entreprises spécialisées en bois énergie.



Ces rencontres participent au partage d'expérience et permettent d'identifier les difficultés rencontrées durant l'année et d'envisager les pistes d'amélioration.

Le bilan de la saison de chauffe, un moyen de pérenniser son installation bois énergie

Le suivi régulier des chaufferies bois énergie est le gage de leur bon fonctionnement. Il est basé sur la vérification de la qualité du combustible à la livraison, le suivi du compteur de chaleur et le contrôle de la production de cendre. Ce suivi global permet de détecter les pannes rapidement.

Annuellement, la Mission régionale bois énergie préconise aux maîtres d'ouvrage la réalisation d'un bilan de saison de chauffe. Ce dernier informe sur la rentabilité des chaufferies, leur approvisionnement et leurs pannes durant la vie d'une chaufferie. Il recense les éventuelles difficultés de fonctionnement de la chaufferie conduisant à une réduction des rendements des installations. Les données collectées permettent également aux maîtres d'ouvrage de connaître les économies réalisées d'une année sur l'autre et de communiquer auprès de leurs clients et/ou administrés.

La compilation des bilans de saison de chauffe individuels est réalisée par les Communes forestières dans la cadre de la Mission régionale bois énergie. Elle permet d'effectuer le suivi annuel de la filière et d'identifier chaque année les difficultés rencontrées par les maîtres d'ouvrage de chaufferie bois, qui orienteront les réflexions et travaux d'amélioration.

Des réunions départementales ou bi-départementales sont organisées afin de présenter les résultats de ces bilans de saison de chauffe et d'échanger sur les difficultés et pistes de progrès. Les réunions des départements du Var et des Alpes Maritimes ont eu lieu en 2017, celles des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse se sont tenues début juillet 2018.

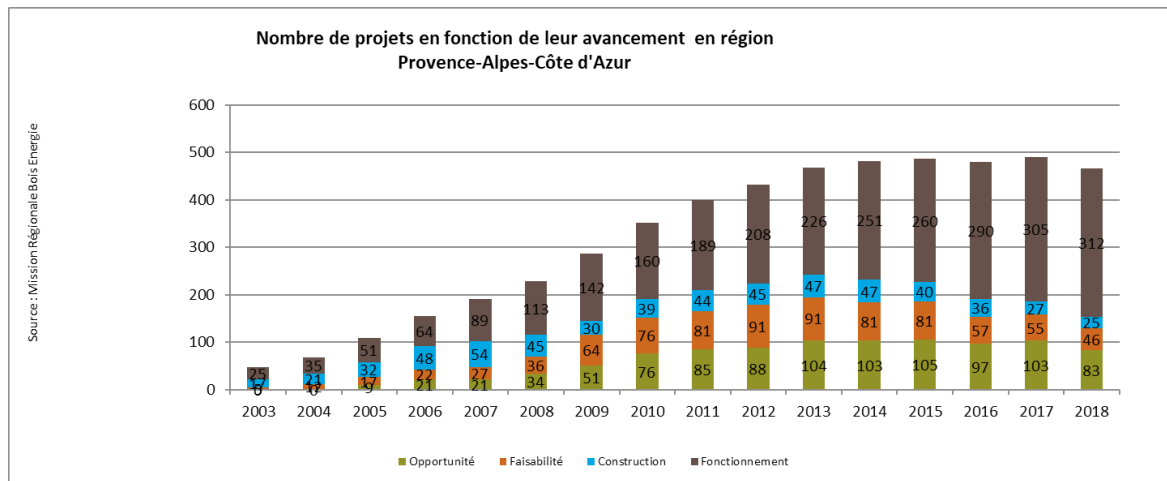


Quelles évolutions de la filière bois énergie ?

En juillet 2018, le nombre de chaufferies automatiques au bois déchiqueté en fonctionnement s'élève à plus de 310 dans la région. Plus de 130 projets en développement sont recensés. Pour cette saison de chauffe 2017-2018, les chaufferies automatiques bois énergie ont consommé plus de 115 000 T de bois, soit plus de 24 000 Tonnes équivalent pétrole (hors centrales électriques de Gardanne et Brignoles).



Le développement des chaufferies bois a connu une forte augmentation de 2003 à 2013. Cette dynamique semble ralentir depuis 2014, avec une réduction du nombre de projets d'investissement. Cette diminution est notamment liée au prix des énergies fossiles, aux difficultés des maîtres d'ouvrage à investir, aux craintes des maîtres d'ouvrage vis-à-vis de l'approvisionnement en bois ...



Le prix moyen d'achat de la plaquette forestière dans la région est d'environ 90 euros hors taxe/ tonne pour les chaufferies de petites puissances. Il peut varier du simple au triple en fonction de la distance d'approvisionnement, des conditions de livraison, du temps de livraison et de la qualité du combustible.

Depuis 2012, le prix moyen est relativement stable. La plaquette forestière reste avantageuse par rapport aux énergies fossiles, d'autant que le prix des énergies fossiles est amené à augmenter les prochaines années notamment avec la taxe carbone. Ainsi, le prix d'achat de la plaquette forestière permet de compenser l'investissement dans la chaufferie bois plus important que pour une chaufferie à énergie fossile.

Des pistes d'amélioration

Lors des réunions de bilan de saison de chauffe, 3 problématiques rencontrées par les maîtres d'ouvrage des chaufferies bois énergie ont fait l'objet d'échanges :

1-Quelles conditions d'organisation pour un combustible de qualité ?

La qualité du combustible est un gage du fonctionnement optimum des chaufferies bois énergie. Elle dépend de l'humidité du combustible, de la granulométrie et du taux de fines. La qualité du combustible est suivie dans le cadre de la Charte qualité bois déchiqueté et auprès des maîtres d'ouvrage. Lors de cette saison de chauffe, il a ainsi été constaté une forte amélioration de la qualité du combustible au niveau de l'humidité et de la granulométrie. Le taux de fines contenu dans le combustible reste une difficulté dans la production des plaquettes forestières.

2-Comment garantir le bon fonctionnement des chaufferies bois énergie ?

Le bon fonctionnement des chaufferies bois énergie implique la mise en place d'un suivi et d'un entretien régulier de la chaufferie. Plusieurs points de vigilance ont été identifiés : le suivi du compteur de chaleur, l'aspect de la cendre... Ces indicateurs doivent être connus et suivis par du personnel de la chaufferie formé à la détection des dysfonctionnements permettant de les identifier rapidement et d'optimiser le rendement de l'installation. Des entreprises de maintenance réalisent également un suivi ponctuel de l'installation : un tiers des chaufferies possède des contrats de maintenance.



La conception initiale de la chaufferie bois énergie est également un point important pour assurer son bon fonctionnement. Afin de garantir la qualité de conception des chaufferie bois, un outil d'accompagnement à la démarche de qualité de conception de chaufferies bois en amont a été élaboré, permettant de détecter les défauts.

3-La contractualisation avec les professionnels, une des clés de réussite

La contractualisation présente des avantages pour les maîtres d'ouvrage de chaufferie comme :

- la garantie d'un approvisionnement en volume, en qualité à un prix fixe
- l'entretien régulier de la chaufferie permettant d'identifier rapidement les dysfonctionnements et d'optimiser le rendement de la chaufferie

Il est conseillé d'engager les démarches de contractualisation pour un minimum de 3 ans. Cela permet, pour la maintenance, l'identification des réglages optimums et, pour l'approvisionnement, d'anticiper la production de combustible, gage de meilleure qualité.

Un appui des maîtres d'ouvrage dans le suivi de leur chaufferie en fonctionnement

Afin de faciliter le suivi des chaufferies bois énergie, les Communes forestières, dans le cadre de la Mission régionale bois énergie, proposent un accompagnement auprès des maîtres d'ouvrage. Cet accompagnement permet de :

- Vérifier la qualité de conception de la chaufferie bois énergie
- Vérifier la qualité du combustible
- Réaliser le suivi des chaufferies au cours de l'année
- Réaliser le bilan de saison de chauffe
- Contractualiser avec les entreprises d'approvisionnement et de maintenance

Des outils ont été développés en ce sens, les Communes forestières appuient les maîtres d'ouvrage pour leur utilisation. Contacter [Caroline Galles](#) et [Maylis Porte](#).

[www](#) [Lire l'article de compte-rendu sur le bilan de saison de chauffe](#)

[www](#) [Consulter le site de la Mission régionale bois énergie](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

FILIERE BOIS - Visite d'un chantier en Bois des Alpes aux Orres (05) le 17/07/2018

La commune des Orres construit actuellement un centre d'incendie et de secours. Elle a fait le choix de construire en bois certifié BOIS DES ALPES™. Pour promouvoir cette initiative, les Communes forestières ont organisé avec le CAUE 05 une visite du chantier à destination des élus des collectivités des Hautes-Alpes.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Candidatures au Grand Prix départemental de la construction durable 2018 (05)

Les candidatures pour le Grand Prix Départemental de la construction durable, organisé par le Département des



Hautes-Alpes et le CAUE 05, étaient ouvertes jusqu'au 15 juillet 2018.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

OFFRES D'EMPLOIS - Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur recrutent

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur recrutent un(e) chargé(e) de mission en bois énergie et un(e) chargé(e) de mission mobilisation des bois.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FINANCEMENTS - L'Etat met en place une aide à l'amélioration des peuplements forestiers

Le 21 juin dernier, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a annoncé la mise en place d'une aide nationale à l'amélioration des peuplements forestiers.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORET PUBLIQUE - Assemblée générale des Communes forestières 06

L'association des Communes forestières des Alpes-Maritimes a tenu son assemblée générale le 26 juillet prochain à Saint Martin Vesubie.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

OFFRE D'EMPLOI - Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes recrutent

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes recherchent un(e) Chargé(e) de projet Bois énergie/transition énergétique.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

RISQUE INCENDIE - Campagne nationale de prévention contre les incendies de l'été

À l'occasion du lancement de la campagne nationale de prévention contre les incendies de forêt début juillet, la secrétaire d'Etat Brune Poirson a rencontré les professionnels et bénévoles lors d'un déplacement dans le Vaucluse.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

OFFRE D'EMPLOI - Les Collectivités forestières Occitanie recrutent

Les Collectivités forestières Occitanie recrutent un(e) chargé(e) de mission bois construction.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

POLITIQUES FORESTIERES - Etude de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Le Conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAER) publie les conclusions de sa mission d'étude sur la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

[www](#) [Lire l'article complet](#)



> NOUVEAUTÉS SUR LE SITE www.ofme.org*

Dans le cadre de la mise à jour de la rubrique Documentation, voici les nouveautés du mois de juillet :

La rubrique «Risque incendie > Prise en compte du risque feu de forêt dans l'urbanisme» a été mise à jour et s'est vue ajoutée la plaquette d'information diffusée par la DDTM13 aux habitants de communes exposées au risque feu de forêt et concernés par le PPRif. Des documents sur le Porter à connaissance Feu de forêt du Préfet des Bouches-du-Rhône ont également été mis en ligne dans la rubrique.

[www](#) Retrouvez ces documents dans la rubrique [Risque incendie > Prise en compte du risque feu de forêt dans l'urbanisme](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur